

A PROPOS DU CONTE DE LA FEMME ENTÊTÉE

Jean-Loïc LE QUELLEC

Pour faire suite aux notes précédemment parues dans le *Bulletin* ¹ sur le conte dit "du pouilleux", nous pensons utile de présenter quelques documents. Auparavant, rappelons qu' A. Aarne & S. Thompson ² classent ce conte parmi les variantes de "La Femme obstinée" (T 1365), dont les occurrences sont en grande majorité irlandaises (49 versions) et suédoises (33), mais les auteurs peuvent également citer quatre versions hongroises, trois slovènes, trois serbo-croates, une catalane, une wallonne, et une japonaise. Les trois principales variantes sont les suivantes :

a) – Sa femme étant tombée dans une rivière, le mari la recherche en remontant le courant, car il la sait bien trop têtue pour consentir à le descendre.

b) – Le couple discute pour savoir si l'herbe du pré est fauchée comme aux ciseaux ou tondue comme au rasoir. A bout d'arguments, le mari croit terminer la discussion en jetant sa femme à l'eau, mais elle lève la main au-dessus de la surface, et fait le geste de couper avec des ciseaux.

c) – Comme la femme traite son mari de tête-à-poux, il la jette à l'eau, mais elle en sort les mains pour faire le geste d'écraser des poux entre ses ongles. Cette dernière variante, celle du "pouilleux", est citée douze fois en Suède, neuf fois en France, six fois en Allemagne, et une fois en Norvège, Espagne, Flandres, Wallonie, Italie, Russie. On peut cependant ajouter que, depuis l'inventaire d'Aarne et Thompson, trois versions ont été repérées en Roumanie, où dans deux cas, la femme finit par se noyer sous le regard de son époux, les voisins n'intervenant, *in extremis*, que dans le troisième ³. G. Laport en signalait plusieurs versions en Wallonie (Namur, Charleroi, Liège), et notait que, dans une version Liégeoise publiée en 1889, le puits dans lequel le mari descend sa femme est remplacé par la Meuse ⁴. Quatre versions flamandes du "pouilleux" furent également signalées par M. de Meyer, dont une provenant du *Clucht boeck inhoudende vele recreatieve propoosten ende cluchten wt veel geleerder mannen ende vermaerde filosofhen boecken vergaert*, publié en 1576. Deux occurrences flamandes concernent par ailleurs le type 1365.B, où la femme, ayant la tête enfoncée sous l'eau, lève néanmoins la main au-dessus de la surface et fait, avec deux doigts, le signe des ciseaux qui coupent ⁵. Ce dernier signe et celui des doigts qui écrasent les poux sont tous deux attestés également dans des contes lettons ⁶ et la densité septentrionale de l'aire de répartition du conte du pouilleux est encore accentuée par l'existence de quatre versions finnoises ⁷.

Le premier document à verser au dossier est un récit inédit enregistré le 28-11-1987 par David Cousineau auprès de Monsieur Roger Manceau à la Berthonnerie de Coussay (Vienne). Ce dernier, ancien musicien routinier, allait régulièrement "sonner" les bals au violon, dans la salle de danse du café de La Peyratte (Vienne), vers 1935-1937. Le propriétaire du lieu était alors un certain Maxime Augiron, localement réputé comme conteur et amuseur, et c'est lui qu'évoque ici Roger Manceau :

Il avait une femme qui riait jamais, pis ell'tait mauvaise, enfin il s'en plaignait tout le temps. Elle rigolait jamais. Il dit : "je l'ai vue rire qu'une foés, que je descendais une *pochàie de garoull du grnàe* (un sac de maïs du grenier) et puis mon pied a *ripai* (glissé) pi je me suis cassé la *gheùle*, et pi ah, qu'il dit, là, a s'êt *éjhalàie* (esclaffée), qu'il dit, j'croisais qu'elle allait s'étouffer, tellement qu'elle s'*éjhallét*. Ah la, la, *quèle foés-la* (cette fois-là), je l'ai vue rigoler. Je croes ben que c'est sa *chétiverie* (méchanceté) qui l'a empêchée *d'avoer daus draules* (d'avoir des enfants), hein ! Y a Garoullét, lui, il m'a dit que la sienne était plus *chétive* (mauvaise) que la mienne. C'est pas vrai, parce que *yèle éle at quenallai troes foes* (elle, elle a enfanté trois fois). Vois-tu, elle a eu trois enfants, *pasque la mene* (la mienne), c'est sa *chétiverie* qui l'a empêchée *d'avoer daus draules*". Pi après, il dit "Quand elle veut me vexer, elle m'appelle *poullous* (pouilleux). Ah pi, il dit, j'vcux pas de ça ! Ah non ! Alors il dit, une journée, elle m'appelait *poullous*. – *Répète z-ou* (répètes-le !) ! – *Poullous ! Poullous ! Nom de gheù*, il dit, je l'attrape, je la mets la tête dans le baquet que boivent les vaches, là, pi qu'il dit, elle pouvait pu dire *poullous* ! Hein ? Elle, elle avait la tête là-dedans, hein, elle pouvait pu. Eh ben, qu'il dit, vous

Jean-Loïc LE QUELLEC

savez, elle se faisait péter les ongles comme ça, comme si elle avait écrasé des poulls (pous) ! Hein ! Ah, ell'tait mauvaise quand même, hein ?" ⁸

Le conte prend ici la forme d'une joute entre le pouilleux et un autre homme, à qui aura la femme la plus "chétive". La femme de *Garoullét* est réputée meilleure, car elle a enfanté trois fois, alors que la "chétiverie" de l'entêtée l'empêche d'avoir des enfants. Le nom du perdant, "*Garoullét*" est celui qui désigne localement le jeune maïs destiné au fourrage. Or la seule fois où le pouilleux a vu sa femme rire, c'est quand il est tombé du grenier d'où il descendait justement du maïs...

Le second document est une facétie italienne publiée pour la première fois en 1477 par Poggio Bracciolini, dit le Pogge :

D'une femme qui s'obstinait à appeler son mari pouilleux. On parlait un jour de l'entêtement des femmes, dont l'obstination est telle, qu'elles aiment mieux mourir que changer d'avis. "Une femme de notre pays", dit alors quelqu'un, "contredisait sans cesse son mari, trouvait à reprendre à tout ce qu'il disait et voulait toujours avoir le dernier mot. Une fois qu'ils se querellaient violemment, elle traita son mari de pouilleux (*maritum pediculosum vocavit*). Pour la faire rétracter, celui-ci la roua de coups, il y allait du poing et du pied; mais, plus il la battait, plus elle l'appelait pouilleux. A la fin, fatigué de frapper et voulant pourtant venir à bout de son obstination, il la descendit au moyen d'une corde dans un puits, la menaçant de la noyer si elle prononçait encore ce mot-là. La femme continuait de plus belle, et elle était dans l'eau jusqu'au menton, qu'elle criait encore pouilleux ! Alors, pour l'empêcher de parler, son mari la plongea tout à fait dans l'eau : la crainte de la mort aurait peut-être raison de son entêtement. Mais dans l'impossibilité de souffler mot (car elle étouffait), elle exprimait encore, à l'aide de ses doigts, ce que sa bouche ne pouvait dire : dressant ses mains au-dessus de sa tête et appuyant l'un contre l'autre les ongles de ses pouces, elle disait encore son mari, comme elle le pouvait, qu'il avait des pous; car c'est ainsi que les femmes les écrasent habituellement" ⁹.

Enfin, le conte du "pouilleux" se retrouve parmi plusieurs *exempla* du XIII^e siècle : n° 221 des *Sermones vulgares de Jarques de Vitry* ¹⁰, n° 30 des *Dialogus miraculorum* de César d'Heisterbach ¹¹ et n° 242 du *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus* d'Etienne de Bourbon ¹². Ce dernier texte évoque par exemple une femme qui, se fâchant toujours avec son mari, l'appelait pouilleux (*vocabat eum pediculosum*); mais un jour, celui-ci, excédé, finit par le jeter dans le lit d'une rivière où, s'asphyxiant, elle ne pouvait souffler mot. Elle éleva alors les mains et fit le geste d'écraser des pous (*Cum autem non posset loqui verbo, elevabat manus, et quasi atterens pediculos de manibus faciebat*).

On trouve également dans le recueil d'Etienne de Bourbon (n° 202) une autre histoire d'immersion dans une rivière pour vaincre un entêtement vocal, mais cette fois-ci, les protagonistes sont une vieille femme et son coq :

J'ai entendu dire qu'une vieille femme avait un coq qui distinguait parfaitement l'heure de la nuit, et chantait bien haut le moment du commencement du sommeil, excitant ainsi la vieille, car elle ne pouvait se reposer. Cherchant quel remède apporter à cela, elle le prit et le plongea dans l'eau, de sorte qu'elle n'entendit pas le coq chanter à l'heure dite. Mais il chanta une heure plus tard. Alors la vieille l'immergea une nouvelle fois, et ainsi de suite toutes les heures jusqu'à l'aube, afin que le coq ne chantât point avant le jour.

Enfin, sachant que Thiers explique qu'on fait mourir les pous "*en se frottant d'eau de puits ou de fontaines sous les aisselles et en récitant certaines paroles*" ¹³, il serait intéressant d'avoir plus de détails sur les "Fons Pouilleuses" signalées en plusieurs lieux : *Fons pediculosa* en 1306 dans les Bouches-du-Rhône, *Fons Peylhosa* en 1340 dans les Hautes-Alpes, la *Fosse aux Pous* dans l'Eure, *La Fontaine Pouilleuse* en Seine-et-Oise ¹⁴.

NOTES

1. Voir HANS, 1983, p. 29; DEBRIE 1984; DEBRIE & FROMAGE 1985.
2. 1961, pp. 406-407.
3. STROESCU 1969, I, pp. 276-277, n° 3520.

A PROPOS DU CONTE DE LA FEMME ENTÊTÉE

4. LAPORT, 1932, pp. 104–105, citant COLSON (O.), 1907, dans *Wallonia*, t. XV, p. 178, et KINABLE (J.), 1889 dans *Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallone*, t. XII, p. 277.
5. MEYER 1968, p. 108.
6. NEULAND, 1981, p. 422; pour le pouilleux : SMITS, 1962–70, t. XI, 74–1–3.
7. AARNE, 1967, p. 124.
8. Je remercie vivement David Cousineau de m'avoir aimablement communiqué cet enregistrement.
9. POGGE, 1878, pp. 87–99.
10. CRANE 1890.
11. HERBELE 1861.
12. LECOY DE LA MARCHE 1877.
13. THIERS 1697, t. I, p. 157.
14. ROLLAND, 1967, p. 155.

BIBLIOGRAPHIE

- AARNE (A.), 1967 : *Finnische Märchenvarianten. Verzeichnis der bis 1908 gesammelten Aufzeichnungen mit der Unterstützung der finnischen Literaturgesellschaft*; Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia Scientiarum Fennica, *FF Communications*, vol. 1–5–7, No 5, 167 p.
- AARNE (A.) & THOMPSON (S.), 1961 : *The Types of the Folktales. A Classification and Bibliography*; Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia Scientiarum Fennica, *FF Communications*, vol. LXXV, n° 184.
- CRANE (T.F.), 1890 : *The Exempla or Illustrative Stories from the Sermones Vulgares of Jacques de Vitry*; London, P.F.L.S., t. XXVI.
- DEBRIE (R.), 1984 : *Croque-poux en Picardie*; *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 133, p. 41–42.
- DEBRIE (R.) & FROMAGE (H.), 1985 : *Le conte de la femme entêtée*, *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 137, pp. 39–40.
- HANS (J.H.), 1983 : *La Saône : sa source et ses premiers méandres*; *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 130, pp.
- HERBELE (J.M.), 1861 : *Caesarii Heisterbacensi monachi ordinis Cisterciensis Dialogus Miraculorum textum ad quatuor codicum manuscriptorum Editionisque Principis Fidem Recognovit Josephus Strange*; Coloniae, Bonnae & Bruxellis, 2 vol., 403 & 381–47 p.
- LAPORT (G.), 1932 : *Les contes populaires wallons*; Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia Scientiarum Fennica, *FF Communications*, vol. XXXVII–1, N° 101, 144 p.
- LECOY DE LA MARCHE (A.), 1877 : *Anecdotes historiques légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle*; Paris, Renouard, 466 p.
- MEYER (M. de), 1968 : *Le conte populaire flamand. Catalogue analytique et répertoire des épisodes et éléments des contes "motif-index"*; Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia Scientiarum Fennica, *FF Communications*, vol. LXXXV–2, N° 203, 183 p.
- NEULAND (L.), 1981 : *Motif-Index of Latvian Folktales and Legends*; Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, Academia Scientiarum Fennica, *FF Communications*, vol. XCVII–1, N°. 229, 456 p.
- POGGE 1878 : *Les Facéties de Pogge, Traduites en Français avec le texte latin*. Edition complète; Paris, Isidore Liseux, 2 vol. LI–200, 252 p.
- ROLLAND (E.), 1967 : *Faune populaire de la France. Noms vulgaires, dictons, Proverbes, légendes, contes et superstitions*. Tome XIII : *Les insectes*; Paris, Maisonneuve et Larose, 217 p.
- SMITS (P.), 1962–1970 : *Latviesu tautas teikas un pasakas*; Waverly, Iowa, 15 vol.
- STROESCU (S.C.), 1969 : *La typologie bibliographique des facéties roumaines*; Editions de la République Socialiste de Roumanie, 2 vol.
- THIERS (J.–B.), 1736 : *Traité des Superstitions Anciennes et Modernes Préjugés vulgaires qui ont induit les Peuples à des usages & à des pratiques contraires à la Religion*, Avec des figures qui représentent ces pratiques; Amsterdam, Jean Frederic Bernard, 2 vol., 72–326 p.